

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017

TARIFS 2017

Annexe 1 : RESTAURATION SCOLAIRE

Tarifs à compter du 4 septembre 2017

Catégories		Tarif au 1er sept 2016 en €	Tarif au 4 sept 2017 en €	Tarif 2016 fréquentation exceptionnelle	Tarif 2017 au 4 sept 2017 fréquentation exceptionnelle
Lillois, Lommois et Hellemmois					
Quotient familial					
1	0 à 404	0,50	0,50	0,75	0,75
2	405 à 444	0,61	0,61	0,91	0,92
3	445 à 484	0,72	0,73	1,08	1,09
4	485 à 524	1,00	1,01	1,50	1,51
5	525 à 569	1,18	1,19	1,77	1,78
6	570 à 629	1,41	1,42	2,12	2,13
7	630 à 709	1,62	1,63	2,42	2,45
8	710 à 809	1,84	1,85	2,76	2,78
9	810 à 929	2,17	2,19	3,26	3,28
10	930 à 1249	2,53	2,55	3,79	3,83
11	1250 à 1499	2,79	2,81	4,18	4,22
12	1500 à 1999	3,05	3,07	4,58	4,61
13	2000 à 2499	3,56	3,59	5,33	5,38
14	2500 à 2999	4,08	4,11	6,12	6,17
15	3000 et +	4,60	4,64	6,89	6,96
16	Extérieurs	5,51	5,55	8,27	8,33
	Tarif adulte	4,02	4,05		6,08

Le tarif "fréquentation exceptionnelle " s'applique aux repas consommés mais non réservés.

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017

TARIFS 2017

Annexe 1 : RESTAURATION SCOLAIRE

Tarifs à compter du 4 septembre 2017

PARTICIPATION DES FAMILLES APPORTANT LE REPAS (Projet d'Accueil Individualisé)

Dans le cadre des Projets d'Accueils Individualisés (P.A.I : accueil en restauration scolaire d'enfants souffrant d'allergies ou intolérances alimentaires), en cas de nécessité de fourniture de panier-repas par les parents, la diminution des tarifs correspond à la non consommation du repas collectif. Le prix de l'encadrement est cependant facturé.

Catégories		Tarif à compter du 1er sept 2016 en €	Tarif au 4 sept 2017 en €	Tarif 2016 fréquentation exceptionnelle	Tarif 2017 au 4 sept 2017 fréquentation exceptionnelle
Lillois, Lommois et Hellemmois					
Quotient familial					
1	0 à 404	0,30	0,30	0,45	0,45
2	405 à 444	0,37	0,37	0,55	0,55
3	445 à 484	0,43	0,44	0,65	0,66
4	485 à 524	0,60	0,61	0,90	0,91
5	525 à 569	0,71	0,71	1,06	1,07
6	570 à 629	0,85	0,85	1,27	1,28
7	630 à 709	0,97	0,98	1,46	1,47
8	710 à 809	1,10	1,11	1,65	1,67
9	810 à 929	1,30	1,31	1,95	1,97
10	930 à 1249	1,52	1,53	2,28	2,30
11	1250 à 1499	1,67	1,69	2,51	2,53
12	1500 à 1999	1,83	1,84	2,75	2,76
13	2000 à 2499	2,14	2,15	3,21	3,23
14	2500 à 2999	2,45	2,47	3,67	3,70
15	3000 et +	2,76	2,78	4,14	4,18
16	Extérieurs	3,86	3,33	5,51	5,00

Le tarif "fréquentation exceptionnelle " s'applique aux repas consommés mais non réservés.

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017

TARIFS 2017

Annexe 2 : MONÉTIQUE

Tarifs à compter du 4 septembre 2017

Remplacement des cartes à puce en cas de disparition	Tarif à compter du 1er sept 2016 en €	Tarif à compter du 4 sept 2017 en €
1er remplacement	Gratuit	Gratuit
Remplacements suivants	5,00	5,05

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017

TARIFS 2017

Annexe 3 : GARDERIES ÉDUCATIVES ET ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H)

Tarifs à compter du 4 septembre 2017

Catégorie	Quotient familial	Garderies éducatives du matin (1h30)	Garderies éducatives du soir (2h20)	Garderies éducatives du mercredi soir en période scolaire ou des vacances (1h)	A.L.S.H demi-journée avec repas mercredi en période scolaire (5h30)	A.L.S.H demi-journée mercredi scolaire fréquentation exceptionnelle (5h30)	A.L.S.H journée avec repas périodes de vacances (9h30)	A.L.S.H journée fréquentation exceptionnelle (9h30)
								sans repas réservé
	our Lillois Lommois Hellemmo							
1	0 à 404	0,38 €	0,58 €	0,25 €	1,33 €	1,58 €	1,94 €	2,19 €
2	405 à 444	0,68 €	1,05 €	0,45 €	1,50 €	1,80 €	2,16 €	2,46 €
3	445 à 484	0,68 €	1,05 €	0,45 €	1,72 €	2,08 €	2,44 €	2,80 €
4	485 à 524	0,68 €	1,05 €	0,45 €	2,07 €	2,57 €	2,86 €	3,36 €
5	525 à 569	0,90 €	1,40 €	0,60 €	2,43 €	3,02 €	3,34 €	3,93 €
6	570 à 629	0,90 €	1,40 €	0,60 €	2,69 €	3,40 €	3,62 €	4,33 €
7	630 à 709	0,90 €	1,40 €	0,61 €	2,89 €	3,69 €	3,82 €	4,62 €
8	710 à 809	1,03 €	1,61 €	0,69 €	3,19 €	4,11 €	4,18 €	5,10 €
9	810 à 929	1,08 €	1,68 €	0,72 €	3,48 €	4,57 €	4,44 €	5,53 €
10	930 à 1249	1,20 €	1,86 €	0,80 €	4,17 €	5,43 €	5,37 €	6,63 €
11	1250 à 1499	1,23 €	1,91 €	0,82 €	4,61 €	6,00 €	5,93 €	7,32 €
12	1500 à 1999	1,26 €	1,96 €	0,84 €	5,02 €	6,55 €	6,45 €	7,98 €
13	2000 à 2499	1,27 €	1,98 €	0,85 €	5,86 €	7,63 €	7,53 €	9,30 €
14	2500 à 2999	1,29 €	2,02 €	0,87 €	6,71 €	8,75 €	8,63 €	10,67 €
15	3000 et +	1,31 €	2,05 €	0,88 €	7,55 €	9,84 €	9,71 €	12,00 €
16	Extérieurs	1,95 €	3,06 €	1,31 €	11,01 €	13,77 €	15,00 €	17,76 €

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017

TARIFS 2017

Annexe 4 : CLASSES DE DÉCOUVERTE

Tarifs à compter du 4 septembre 2017

CLASSES DE DECOUVERTE	Tarif année scolaire 2016 - 2017 en €	Tarif année scolaire 2017 - 2018 en €
PAR SÉJOUR		
Ecoles publiques maternelles - Lommois *	51,40	
Ecoles publiques maternelles - Extérieurs	137,25	
Ecoles publiques primaires - Lommois *	106,60	
Ecoles publiques primaires - Extérieurs	309,15	
* Enfants habitant la Commune de Lomme ainsi que les enfants domiciliés à Lille et Hellemmes		

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017

TARIFS 2017

Annexe 5 : COURS MUNICIPAUX DE MUSIQUE ET DE DANSE

Tarifs à compter du 4 septembre 2017

COURS MUNICIPAUX DE MUSIQUE ET DANSE		Tarif au 1er sept. 2016 en €	Tarif au 4 sept. 2017 en €
ENSEIGNEMENT MUSICAL - par trimestre			
cours de solfège + cours d'instrument ou cours de technique vocale ou dépt jazz			
ENSEIGNEMENT DE LA DANSE - par trimestre			
Habitants de Lomme - Lille et Hellemmes			
Catégorie	Quotient familial		
1	0 à 404	13,25	13,35
2	405 à 444	16,60	16,75
3	445 à 484	20,20	20,35
4	485 à 524	20,40	20,55
5	525 à 569	22,10	22,30
6	570 à 629	23,25	23,45
7	630 à 709	24,15	24,35
8	710 à 809	26,60	26,80
9	810 à 929	27,60	27,80
10	930 à 1249	31,65	31,90
11	1250 à 1499	32,35	32,60
12	1500 à 1999	33,10	33,35
13	2000 à 2499	33,90	34,15
14	2500 à 2999	34,50	34,80
15	3000 et +	35,20	35,50
Extérieurs dans une commune conventionnée		69,60	70,15
Extérieurs		109,45	110,35
	0 à 569		
	570 à 929	218,85	220,60
	930 et +	328,30	330,95
COURS DE SOLFEGE - par trimestre			
Habitants de Lomme - Lille et Hellemmes		5,15	5,20
Extérieurs dans une commune conventionnée		10,35	10,45
Extérieurs		54,75	55,20
REDEVANCE INSTRUMENT - par an			
Habitants de Lomme - Lille et Hellemmes			
Catégorie	Quotient familial		
1	0 à 404	17,60	17,75
2	405 à 444	23,25	23,45
3	445 à 484	25,55	25,75
4	485 à 524	27,60	27,80
5	525 à 569	29,85	30,10
6	570 à 629	33,25	33,50
7	630 à 709	36,65	36,95
8	710 à 809	39,20	39,50
9	810 à 929	43,05	43,40
10	930 à 1249	49,15	49,55
11	1250 à 1499	50,15	50,55
12	1500 à 1999	51,30	51,70
13	2000 à 2499	52,40	52,80
14	2500 à 2999	52,60	53,00
15	3000 et +	54,75	55,20

Les enfants des parents qui travaillent sur Lomme et déjà scolarisés dans la commune se voient appliquer le tarif lommois. Il en est de même pour les enfants qui participent aux associations musicales locales.

COURS MUNICIPAUX DE MUSIQUE ET DANSE	Tarif au 1er sept. 2016 en €	Tarif au 4 sept. 2017 en €
CLASSES D'EVEIL - par trimestre		
Classe d'éveil musical réservée aux Lommois (5/6 ans)	5,15	5,20
Classe de chant choral réservée aux Lommois pour tout élève non inscrit par ailleurs à l'école municipale de musique et de danse	5,15	5,20
Classe d'éveil à la danse réservée aux Lommois (5/6 ans)	5,15	5,20
ATELIERS - par trimestre		
Réservés aux habitants de Lomme - Lille et Hellemmes	5,15	5,20

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017

TARIFS 2017

Annexe 6 : COURS DE COUPE ET COUTURE

Tarifs à compter du 4 septembre 2017

COURS DE COUPE ET COUTURE	Tarif au 1er sept. 2016 en €	Tarif au 4 sept. 2017 en €
COURS - ATELIERS - CLUB DES COUSETTES		
PAR TRIMESTRE		
Habitants de Lomme - Lille et Hellemmes -		
Cours de 2 h	10,85	10,95
Ateliers de 2 h ou 1 h 30	10,85	10,95
Club des cousettes 4 h	16,25	16,40
Cours ou ateliers de 3 h		16,40
Extérieurs dans une commune conventionnée		
Cours de 2 h	21,35	21,50
Ateliers de 2 h ou 1 h 30	21,35	21,50
Club des cousettes 4 h	32,10	32,35
Cours ou ateliers de 3 h		32,35
Extérieurs		
Cours de 2 h	48,70	49,10
Ateliers de 2 h ou 1 h 30	48,70	49,10
Club des cousettes 4 h	72,90	73,50
Cours ou ateliers de 3 h		73,50
ATELIER CRÉATIF		
PAR SEANCE		
Matériel fourni		
Habitants de Lomme - Lille et Hellemmes	5,45	5,50
Extérieurs dans une commune conventionnée	6,50	6,55
Extérieurs	7,65	7,70

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017

TARIFS 2017

Annexe 7 : COURS DE THÉÂTRE

Tarifs à compter du 4 septembre 2017

COURS DE THEATRE	Tarif au 1er sept. 2016 en €	Tarif au 4 sept. 2017 en €
Cours de théâtre - par trimestre		
Habitants de Lomme - Lille et Hellemmes	27,35	27,55
Extérieurs (dans la limite des places disponibles)	109,00	110,00
Classe d'éveil au théâtre (8 - 12 ans) - par trimestre		
Habitants de Lomme - Lille et Hellemmes	5,15	5,20
Extérieurs (dans la limite des places disponibles)	20,60	20,80

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017
TARIFS 2017
ANNEXE 8 - MEDIATHEQUE L'ODYSSEE
Tarifs à compter du 1er septembre 2017

Ancienne tarification		Nouvelle tarification à partir du 1er septembre 2017	
Type d'abonnement		Type d'abonnement	
Emprunt - Usagers Lillois, Hellemmois ou Lommois	Gratuit	Emprunt - Usagers Lillois, Hellemmois ou Lommois	Gratuit
Emprunt - Usagers non Lillois, Hellemmois ou Lommois de moins de 25 ans	25,00 €	Emprunt - Usagers non Lillois, Hellemmois ou Lommois de moins de 25 ans	25,00 €
Emprunt - Usagers non Lillois, Hellemmois ou Lommois, étudiants	25,00 €	Emprunt - Usagers non Lillois, Hellemmois ou Lommois, étudiants	25,00 €
Emprunt - Usagers non Lillois, Hellemmois ou Lommois, de plus de 25 ans	51,00 €	Emprunt - Usagers non Lillois, Hellemmois ou Lommois, de plus de 25 ans et non étudiants	51,00 €
Emprunt - Usagers non Lillois, Hellemmois ou Lommois, bénéficiaires des minima sociaux	Gratuit	Emprunt - Usagers non Lillois, Hellemmois ou Lommois, bénéficiaires des minima sociaux ou demandeurs d'emploi	Gratuit
Emprunt - Usagers non Lillois, Hellemmois ou Lommois, personnels municipaux	Gratuit	Emprunt - Personnels municipaux Lille, Lomme, Hellemmes	Gratuit
Tarif de remplacement des documents		Tarif de remplacement des documents	
Livre	25,00 €	Livre	25,00 €
Périodique	3,00 €	Périodique	3,00 €
Compact disque	25,00 €	Compact disque	25,00 €
Livret CD	25,00 €	Livret CD	25,00 €
Tablette (prêt sur site)	750,00 €	Ordinateur - Tablette	800,00 €
Tablette (prêt sur site)		Tablette (prêt sur site)	450,00 €
Carte de lecteur	2,00 €	Carte de lecteur	2,00 €
DVD et Blue Ray	60,00 €	DVD et Blue Ray	60,00 €

Il est possible pour les usagers de remplacer les documents perdus par un nouveau document équivalent (à l'exception des DVD et Blue Ray soumis à une législation particulière)

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017**TARIFS 2017****Annexe 9 : EVENEMENTS CULTURELS ET D'ANIMATION****TARIFS à compter du 4 septembre 2017**

OFFRES	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif "crédit"
ARTS VIVANTS			
Spectacles ou concerts uniques			
Répétitions publiques, spectacles amateurs, "workin progress"	gratuit	gratuit	gratuit
Contes, lectures, conférences	gratuit	gratuit	gratuit
Projections et conférence avec intervenants de renommée nationale ou internationale	3 €	2 €	1 €
Cinéclub - Tarif unique	2 €		
Petits concerts, cabarets, "labo", show case	5 €	3 €	2 €
Artistes de renommée internationale	16 €	12 €	11 €
Artistes de renommée nationale	9 €	5 €	4 €
Artistes de renommée locale	7 €	4 €	3 €
Jeune Public			
Séances scolaires petites formes	gratuit		
Séances scolaires grandes formes	gratuit		
Spectacles jeune public petites formes	3 €	2 €	1 €
Spectacles jeune public grandes formes	5 €	3 €	2 €
Spectacles jeune public "mercredi j'emmène mes parents"	3 €	2 €	1 €
Festivals, Soirées composées			
Soirées festival, pluridisciplinaires locales	10 €	6 €	5 €
Soirées festival, pluridisciplinaires nationales	12 €	7 €	6 €
Soirées festival avec programmation internationale	14 €	8 €	7 €
Evènements exceptionnels avec programmation internationale	14 €	8 €	7 €
ARTS VISUELS			
Principales expositions	gratuit	gratuit	gratuit
Exposition d'artistes de grande renommée internationale	5 €	3 €	2 €
Expositions exceptionnelles, installations spécifiques	7 €	5 €	4 €
Tarif unique "exceptionnel"	5 €		
STAGES ET ATELIERS (par personne)			
Petits modules			
Stages de sensibilisation, action spécifique	gratuit	gratuit	gratuit
Groupes, Centres sociaux, maison de quartier		3 € /jour	2 € /jour
Professionnels / Individuels	7 € /jour	5 € /jour	3 € /jour
Grands modules (stages internationaux)			
Groupes, Centres sociaux, maison de quartier		8 € /jour	5 € /jour
Professionnels		30 € /jour	20 € /jour
Individuels	50 € /jour	30 € /jour	20 € /jour
VENTE DE BOISSONS			
Boissons sans alcool de catégorie 1*	1 €		
Boissons fermentées non distillées de catégorie 2**	2 €		

Le tarif "réduit" s'applique aux titulaires de la carte "pass'sénior", aux moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA socle (ex. RMI), étudiants et intermittents

Le tarif "crédit loisirs" s'applique aux bénéficiaires du dispositif "crédit loisirs"

La gratuité est accordée aux groupes scolaires et aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Lomme, Lille et Hellemmes, sur réservation et sur séances spécifiquement annoncées

Tout mineur non accompagné d'un adulte se verra refuser l'accès aux manifestations.

* **Boissons de catégorie 1** :eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, des traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat, etc...

** **Boissons de catégorie 2** : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquels sont joints les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1, 2 et 3 degrés d'alcool

CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017
TARIFS 2017
Annexe 10 : VISITES DE LA FERME ÉDUCATIVE
Tarifs à compter du 4 septembre 2017

TYPE DE STRUCTURE	DURÉE DE VISITE	TRANCHE DE VISITEURS	TARIF APPLIQUÉ
Etablissement scolaire	½ journée	1 classe	2 € par enfant
Etablissement scolaire	1 journée	1 classe	3,5 € par enfant
Autre structure que scolaire (5 visiteurs minimum)	½ journée	Entre 5 et 10 visiteurs (hors accompagnateur)	5 € par visiteur
Autre structure que scolaire (20 visiteurs maximum)	½ journée	Entre 11 et 20 visiteurs (hors accompagnateur)	3,5 € par visiteur

Par souci de préserver un nombre conséquent d'animations pour les Lommois, Lillois et Hellemmois, il est proposé de limiter le nombre annuel de créneaux alloués pour les extérieurs, soit :

- 15 visites à la ½ journée pour les établissements scolaires ;
- 5 visites à la journée pour les établissements scolaires ;
- 20 visites à la ½ journée pour les structures hors établissement scolaires.

Les 1/2 journées seront consacrées au programme « découverte sensorielle », sans repas pris sur place.

Les journées seront constituées par une visite, le matin, et des ateliers, l'après-midi; avec possibilité de repas pris sur place amenés par les visiteurs; la ferme éducative mettant à disposition la salle d'animation.